

VAR

MARSEILLE

Santé

Pourquoi y a-t-il autant de patients varois à l'hôpital de la Ciotat?

Plus de la moitié des 969 patientes qui ont accouché à la maternité en 2023 vient de l'ouest-Var. C'est aussi le cas, dans la même proportion, pour les 1.167 malades pris en charge par le Smur.

🔒 Article réservé aux abonnés

Jean-Marc Vincenti

Publié le 03/02/2024 à 10:00, mis à jour le 03/02/2024 à 10:00



L'hôpital de La Ciotat compte 400 lits et places et regroupe 700 professionnels. **Photo DR**

Un cap a été franchi. Juste après la frontière entre le Var et les Bouches-du-Rhône, l'hôpital de La Ciotat séduit toujours plus de Varois. À tel point que ces derniers, venus en majorité des communes de l'ouest du



Le journal



Podcast



Le direct



Vidéos



Se connecter

des urgences et des réanimations (Smur) créé en 2020, qui rayonne sur les deux départements.

Un établissement hospitalier qui en 2023, *"a réorganisé et étoffé son offre de soins"*, a détaillé mardi Christian Cataldo, son directeur, à l'occasion de la traditionnelle cérémonie des vœux au personnel et aux élus.

Outre la poursuite de la valorisation de l'offre de soins (présenté par le Dr Jean Louis Feugeas, président de la commission médicale d'établissement – Voir ci-dessous), le directeur a notamment félicité *"le secteur de la maternité Pierre-Pechikoff qui se distingue par une quatrième labellisation Hôpital ami des bébés (IHAB)"* et s'est dit *"fier de notre engagement dans la prise en charge de l'endométriose"*.

Des rendez-vous sur Doctolib en 2024

En 2024, *"cette dynamique sera intensifiée"*. Avec: une prise de rendez-vous structurée via l'implantation de Doctolib; une attention particulière portée à l'intégration des personnes handicapées; le renforcement de la sécurité des locaux et la restructuration du rez-de-chaussée finalisée. *"Imagerie médicale, urgences, consultations externes et accueil administratif sont concernés"*, a mis en avant le directeur.

En 2024: "Poursuivre le développement de l'offre de soins"

Poursuite du développement de l'offre de soins, de l'offre des consultations externes, renforcement des activités chirurgicales, engagement dans la prise en charge de l'endométriose en tant que centre multidisciplinaire de référence... Dans son discours, le Dr Jean-Louis Feugeas, président de la commission médicale d'établissement (CME) est revenu sur une année riche en développements et s'est projeté sur 2024.



Le journal



Podcast



Le direct



Vidéos



Se connecter

viennent d'intégrer l'établissement – et c'est une première – se sont présentés.

1. Quatre nouvelles spécialités médicales en consultation

L'an passé, en médecine, où l'effectif longtemps insuffisant a enfin été rétabli, de nouvelles spécialités sont devenues accessibles en consultation : allergologie, dermatologie, infectiologie, cardiologie.

2. Quatre nouvelles spécialités chirurgicales en consultation

En 2023, quatre nouvelles spécialités chirurgicales sont devenues accessibles en consultation : chirurgie vasculaire, endométriose (dépistage précoce, meilleure orientation), urologie et gastro-entérologie.

En service de chirurgie, un suivi sur le plan médical a été rajouté.

3. Les équipes se sont renforcées

En chirurgie, les équipes se sont renforcées avec de nouveaux intervenants en chirurgie viscérale, urologie (permanence des soins opérationnelle 24 heures sur 24 et sept jours sur sept), gynéco obstétricale et maxillo-faciale.

4. Trois créations envisagées

En médecine, il est envisagé de créer en 2024: un court séjour gériatrique, une unité de médecine interne et des coopérations en hospitalisation à domicile (HAD) avec l'hôpital d'Aubagne.

5 Soins d'urgence: plus rapides et efficaces



Le journal



Podcast



Le direct



Vidéos



Se connecter

avec le maintien d'une 3e ligne et le renforcement de l'équipe. La présence d'une infirmière gériatrique simplifie la prise en charge des personnes âgées. Un renouvellement des anesthésistes réanimateurs est en cours pour les soins continus.

6. Du nouveau au bloc opératoire

En 2024, le devenir du Groupement de coopération sanitaire (GHS) concernant le bloc opératoire sera à reconsidérer au regard de l'expansion de l'activité chirurgicale et *"dans le contexte d'une gestion privée non conforme à l'esprit initial de sécurité et de performance des soins"*.



Le journal



Podcast



Le direct



Vidéos



Se connecter